



Biodiversité et réhabilitation des mines

Nous menons nos activités de manière à minimiser notre impact sur l'environnement et à promouvoir une utilisation durable des terres.

Biodiversité

Nous soutenons la conservation de la biodiversité et nous nous engageons à respecter la hiérarchie de l'atténuation, à travers l'évitement, la minimisation, la restauration et les compensations pendant les étapes du cycle de vie de nos opérations.

En 2020, nous avons publié notre politique en matière de biodiversité, qui englobe les exigences définies dans notre norme d'entreprise sur la biodiversité. La norme exige que chaque site effectue une évaluation, identifie les risques matériels pour la biodiversité et mette en œuvre un plan d'action pour la biodiversité afin de gérer ces risques. Pour les nouveaux sites et les expansions majeures de sites existants, la norme fixe l'ambition d'atteindre une perte nette nulle de biodiversité.

Depuis près de deux décennies, la Fondation Alcoa apporte un soutien essentiel au travail du Conservancy pour protéger et restaurer la nature dans le monde entier. En cette décennie critique pour la planète, le soutien de la Fondation Alcoa ne pourrait être plus important. La Fondation a été un partenaire dans les efforts déployés sur trois continents : de la restauration de l'estuaire Peel-Harvey en Australie, aux projets visant à accroître la capacité de nos partenaires des Premières nations à gérer des millions d'acres de terre en Australie, au Brésil et au Canada, en passant finalement par la restauration de 900 000 arbres dans la forêt tropicale atlantique menacée au Brésil."

Jeffrey Parrish

Directeur général mondial pour la protection des océans, des terres et de l'eau
The Nature Conservancy

Nous avons élaboré et mis en œuvre des plans d'action en faveur de la biodiversité sur 13 sites. Sur chacun de ces sites, le plan d'action pour la biodiversité :

- Identifie la biodiversité dans la zone de contrôle de gestion directe ou d'influence significative, y compris la présence d'espèces et de communautés menacées répertoriées, dans le contexte des terres environnantes ;
- Évalue les impacts potentiels, tant positifs que négatifs ;
- Développe une gamme de stratégies visant à minimiser ou à atténuer les impacts sur la biodiversité ;
- Informe nos employés et les communautés dans lesquelles nous opérons de l'importance de la protection de la biodiversité, et encourage leur participation à des initiatives en faveur de la biodiversité ; et
- Fixe et évalue les performances par rapport aux objectifs pour chaque site.

Nos six sites d'exploitation qui ne disposent pas d'un plan de biodiversité ont réalisé une analyse des lacunes en matière de risques pour la biodiversité avant la fin de 2020. Pour les sites où des risques importants pour la biodiversité ont été identifiés, nous prévoyons formuler ou mettre à jour les évaluations des risques et des plans d'action lors de l'année 2021.